



# Syndicat National Autonome

du personnel de la BANQUE de FRANCE - Solidaires

Syndicat National Autonome Banque de France 74-1645 SNA 75049 Paris cedex 01  
Tél : 01 42 92 40 25 - Télécopie : 01 42 60 77 42 - [http : //www.snabf.org](http://www.snabf.org) – [sna@banque-france.fr](mailto:sna@banque-france.fr)

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Paris le 26 septembre 2012

## INFOS RETRAITES

### **20-09-2012- CONSEIL NATIONAL EXTRAORDINAIRE**

Ce conseil national a fait le point des diverses actions engagées dans les régions, afin de contrer le nouveau plan social voulu par le gouverneur Noyer (cf tracts joints).

Les délégués syndicaux rencontrent les élus : députés, maires, conseillers généraux, sénateurs..., ils alertent la presse régionale et la population. Les retraités dans les régions peuvent apporter leur soutien aux actions.

A Paris un tract a été distribué à l'entrée du siège lors des journées du patrimoine, ce qui a donné lieu à des discussions intéressantes avec les visiteurs, qui étaient étonnés par l'ampleur des suppressions de postes.

Ce nouveau plan social table sur les 5 000 départs en retraite d'ici à 2020, qui ne seront compensés que par 2500 recrutements. Surtout, ce plan est la mort programmée de la Banque de France telle que nous l'avons connue, c'est-à-dire une banque au service de l'Etat et des citoyens. Pourtant on se souvient de Trichet qui justifiait son plan social en affirmant que ce plan conforterait la présence de place sur le long terme.

Les retraités auraient tort de penser que ce nouveau plan sera sans conséquences pour eux, concrètement la diminution de la masse salariale entraînera de facto la baisse de la dotation aux CE et CCE. La Banque ne contribuant que pour 50% des dépenses engagées pour les retraités, on voit déjà se profiler les arbitrages qui risquent d'être faits.

### **21-09-2012 – CCE extraordinaire**

L'intersyndicale a lu une déclaration (ci-jointe), puis les 20 élus ont demandé la nomination d'un expert comptable pour l'ensemble des trois points du CCE. Le Gouverneur a refusé, il n'accepte un expert que sur le point concernant les caisses. Le CCE se pourvoit en référé auprès du TGI. Le Gouverneur a déroulé son plan dans le silence, puis l'ensemble des élus et représentants syndicaux ont quitté la séance sans poser de question, ni aucun commentaire.

### **24-25-09-2012 – CONSEIL NATIONAL**

Un appel à la grève par l'ensemble des syndicats, le vendredi 21 septembre, a été fortement suivi, notamment dans le réseau, avec 80% de grévistes. Cependant en dehors de la presse régionale, les médias nationaux n'ont pas fait état de ce mouvement.

Le conseil a décidé de poursuivre les actions, notamment en boycottant les instances CE et CHSCT. Par ailleurs le gouverneur Noyer sera auditionné par la commission des finances du Sénat le 16 octobre, les syndicats appellent à un rassemblement devant le Sénat et ils interpellent les sénateurs. Bien entendu les retraités sont conviés à participer à ce rassemblement.

### **UNIRS (Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires)**

Le dossier sur la perte d'autonomie a été adressé à Marisol Touraine, ainsi qu'une demande de rendez-vous, pour le moment aucune réponse, une relance sera faite.

Le 11 octobre des manifestations de retraités se dérouleront dans toute la France. Bien que l'intersyndicale des retraités refuse toujours la présence de la FSU et de l'UNIRS, nous appelons les retraités à participer massivement à ces manifestations (à Paris 13h - Sèvres Babylone en direction de l'Assemblée Nationale).

### **ACTUALITE**

De noirs projets planent au-dessus de nos têtes, après la suppression de la demi-part pour les veufs et divorcés, après le gel des barèmes, qui ont abouti à une augmentation des impôts. La cour des comptes préconise la suppression de l'abattement de 10% pour les retraités ainsi que l'alignement de la CSG sur celle des actifs, ce qui entraînerait mécaniquement une baisse des pensions (entre 3 et 4%).

N'oubliez pas pour des infos en temps réel de communiquer votre adresse internet à : [odette.dick@orange.fr](mailto:odette.dick@orange.fr)

N'oubliez pas pour des infos en temps réel de communiquer votre adresse internet à : [odette.dick@orange.fr](mailto:odette.dick@orange.fr)